



Chèvrerie de la ferme de la Baillerie



Sentier de la Tassenière (n° 90)



Sentier de Chevelipont dans le bois d'Hez



Le socle de l'ancienne chapelle d'Alseberg au début du sentier Saint-Hubert (n° 81)



Dans le bois de la Tassenière



A l'époque des guerres de religion, le capitaine **Thierry le Jeune** s'est distingué à la bataille des Dunes (1600) où il sauva l'archiduc Albert blessé. En reconnaissance de sa survie, Thierry fit ériger en 1608 la chapelle du Try-au-Chêne. Il est l'ancêtre de Magdeleine de Cupis, dite « la comédienne », dont la pierre tombale classée de 1755 se trouve à l'église de Baisy.

L'église de Bousval abrite la dalle funéraire de Thierry le Jeune. Elle renferme aussi la statue de Notre-Dame du Try-au-Chêne, de

facture « poupée malinoise ».

Chaque année, à la Pentecôte, la statue est portée en procession solennelle à travers le village pour atteindre la chapelle du Try-au-Chêne.

Les trois frères Leroy sont décédés en 1755 à une semaine d'intervalle. La légende veut qu'ils ramenaient à grand peine un trésor et désobéirent à des voix leur interdisant de se retourner. Pendant toute la nuit, ils furent terrifiés par un chien à la ferme de la Baillerie et moururent peu après dans d'atroces souffrances. Leur pierre tombale commune est enchâssée dans le mur extérieur de l'église de Bousval. Une chapelle, dite de Renoussart, a été édifiée au coin du bois mais a disparu. Seul le fronton fut conservé et confié plus tard à l'ancien châtelain de Bousval, M. Delhaize. (G. Deltour, « *Si Bousval m'était conté ...* », 3^e édition, 2012)

Bousval en balade : mai 2021
Copyright : Colette Wibo & Ghislain Grégoire
Chemins 141 www.chemins141.be
Editeur responsable : M. Fourny mfourny@skynet.be

Avertissement. Ce circuit n'est pas balisé. La description de cet itinéraire et les points de repère sont donnés à titre purement indicatif et n'engagent en aucune manière la responsabilité de l'association Chemins 141. Le tracé indiqué doit être considéré comme une suggestion. En cas d'accident, la responsabilité de Chemins 141 ne peut être engagée.
Les chiens doivent être tenus en laisse.



Bousval en balade Circuit n° 9 (9 km)

Sur le plateau du Try-au-Chêne et ses versants escarpés entre Dyle, Thyle et ri d'Hez

Promenade de Renoussart



La ferme de la Baillerie

La **ferme de la Baillerie** est une ancienne seigneurie de Bousval. Le capitaine Thierry le Jeune en acquit la propriété en 1610. Elle passa à la famille Cupis de Camargo, puis, en 1738, au comte Vander Stegen, châtelain de Bousval.

Un incendie ravagea la grange du XVIII^e siècle en 1987. Un artisan forgea une nouvelle girouette sur les plans de l'ancienne grâce à une photographie et un dessin réalisés par des habitantes de Bousval.

La ferme est aujourd'hui partiellement transformée en habitations et s'est spécialisée dans la production artisanale de fromages de chèvre, vendus aux marchés de la région.



Points de repère

Les numéros entre crochets [] correspondent aux pastilles numérotées de la carte.

Description du circuit

Départ: Place Communale de Bousval

• Avant le départ, contournons l'église par la droite. Adossée au mur du chevet, est encastrée la pierre tombale des frères Leroy.

• Descendons la rue pavée pour franchir le carrefour et poursuivre par la rue du Grand Arbre. Au-delà du RAVeL 141 et du pont sur la Dyle, continuer en longeant le mur du château de Bousval. Au T, tourner à gauche et s'échapper peu après à droite. Eviter à droite la rue du Try-au-Chêne. Continuer tout droit le long d'une prairie dominée par la ferme de la Baillerie [1], une des anciennes seigneuries de Bousval.

• Après environ 150 mètres, quitter l'asphalte, s'engager dans le sentier qui s'ouvre à droite au-delà d'un tourniquet et d'une barrière. Le sentier de Saint-Hubert (n° 81) remonte en lisière puis entre deux champs. Vue sur la chapelle du Try-au-Chêne [2]. En haut, passer à gauche du pilastre d'une potale volée et croiser le chemin de la Chapelle du Try-au-Chêne (n° 6). Continuer sans changer de direction (chemin de Saint-Hubert n° 32), actuellement sur Court-Saint-Etienne) jusqu'à la rue du Cerisier.

Les balises « blanc-rouge » du sentier de grande randonnée GR 126 Bruxelles - Membre-sur-Semois nous accompagneront jusqu'à Villers-la-Ville.

• Traverser et prendre à gauche. Juste après la maison n° 73 dévaler à droite le sentier du Bois d'Hez qui se faufile entre des jardins. Descendre prudemment (tuyau glissant en PVC, partiellement enterré) jusqu'au pont sur le ri d'Hez. Bifurquer à gauche sur une vingtaine de mètres (panneau informatif sur les castors). Nous pataugeons dans des étendues boueuses voire inondées.

Bifurquer à droite et franchir un ri canalisé sous le sentier. Au-delà, grimper une forte pente et continuer sous la futaie toujours en compagnie des balises « blanc-rouge ». Longer une jeune plantation de mélèzes.

• Croiser un chemin forestier à l'orée d'une zone déboisée, puis un second. Hêtres magnifiques et pessières nous entourent [3]. Au Y, nous obliquons à gauche dans les résineux. Le chemin en pente douce débouche sur un étroit sentier abrupt et rocailleux (coup d'œil aux ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville en face [4]) jusqu'à la route N275 en contrebas.

Nous quittons ici le balisage « blanc-rouge ». Sans traverser contourner le restaurant, le Chalet de la Forêt.

• Remonter à droite la route en direction de Genappe (rue Bois d'Hez). La quitter dès le premier chemin qui s'ouvre sur la droite après une barrière (sentier de Chevelipont n° 86). Le tracé suit maintenant les balises « losange-bleu » d'une promenade locale tout au long de la traversée du bois en sens inverse.

Longue montée rectiligne sous les feuillus et les hêtres [5]. Croiser deux chemins forestiers.

• Plus loin nous descendons dans un vallon d'où s'aperçoit à gauche l'ancienne ferme du bois d'Hez [6]. Rebondir sur le versant opposé. Nous ignorons tout embranchement de chemins forestiers.

Puis nous continuons dans une jeune pessière pour atteindre un sentier raviné et très encaissé qui dévale en pente raide [7] et vire à gauche tout en bas dans le sentier des Prés Saint-Jean (n° 83). Nous abandonnons les balises locales.

• Au premier embranchement, s'engager à droite et franchir le ri d'Hez sur une étroite passerelle [8]. Nous atteignons ainsi la rue Fosty que nous suivons sur la droite tout en ignorant les deux voies qui débouchent à gauche.

Après la maison n° 90, nous remontons à gauche le sentier Loriaux (n° 93) qui se prolonge en un chemin asphalté.

• Au sommet, s'engager brièvement à droite dans la rue Chant des Oiseaux, traverser cette rue et enfile à gauche le sentier qui pénètre dans le bois de la Tassenière (sentier du Fosty n° 92).

• Au carrefour à cinq branches (dont deux privées), bifurquer à droite et poursuivre en lisière du bois d'abord sur le chemin de la Tassenière (n° 7) puis à 150 mètres à droite sur le sentier du Warichet (n° 90) peu visible.

• Au carrefour suivant, après 400 mètres, se trouvait jadis la chapelle de Renoussart. Dévaler le premier chemin de gauche (chemin de la Chapelle du Try-au-Chêne n° 6). Il débouche dans une prairie [9] et la traverse. Belle échappée vers la maison Francquen, première école de Bousval. L'itinéraire rejoint à nouveau le bois.

• Au carrefour des chemins, tourner à droite pour rejoindre la rue du Château [10]. Emprunter ensuite à gauche la rue de la Forge, que nous quittons un peu plus loin à droite pour enjambrer la Dyle sur une passerelle.

Un étroit sentier s'étire bientôt le long de la rivière [11] jusqu'à la rue du Grand Arbre. Tourner à gauche, croiser l'avenue des Combattants et remonter en face jusqu'au point de départ.